



CONFIRMATION DU PASSAGE EN COMMISSION DE DISCIPLINE DE MYLENE LE COMBAT DOIT S'AMPLIFIER !

La CGT insertion probation vient d'apprendre que le Ministre de la Justice confirme le passage en commission de discipline de notre camarade et collègue Mylène !

Ainsi le Ministre de la Justice, censé être le garant des libertés fondamentales, porte atteinte de manière insupportable et lamentable à la liberté d'expression syndicale !

La CGT insertion probation s'insurge contre ce coup de force du Ministère qui démontre une fois de plus sa volonté de museler l'expression des personnels !

Parce qu'un peu partout, les personnels des SPIP apportent leur soutien à Mylène et réaffirment au contraire que la liberté d'expression est fondamentale et qu'ils ne se tairont pas,

Parce que l'expression syndicale de Mylène participe à un débat légitime dans une démocratie,

Parce que partout les langues continuent de se délier encore plus largement afin de dénoncer le dévoiement de nos missions de services public par la politique de lutte contre la radicalisation,

**La CGT insertion probation appelle tous les personnels à amplifier
le combat pour la défense de Mylène et pour les libertés syndicales :**

Alerte des élus locaux

Alerte à la presse

Assemblée générale

Tracts de soutien

Signature et diffusion de la [pétition](#)

Rassemblement le 13 décembre...

**La CGT insertion probation ne lâchera rien !
Toutes et tous solidaires avec Mylène !**

Montreuil, le 25 novembre 2016

La CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>